



Honorable Diane Bellemare, Ph. D.
Sénatrice du Québec (Alma)
Le Sénat du Canada

Projet de loi sur la création d'une Semaine de promotion des compétences essentielles et de leur apprentissage tout au long de la vie :
Deuxième lecture au Sénat

Ottawa, le 24 octobre 2018 – Hier en chambre, la sénatrice Diane Bellemare a présenté son tout premier projet de loi, intitulé *Loi créant la semaine de promotion de l'apprentissage des compétences essentielles (S-254)*.

Le projet de loi S-254 désigne la semaine débutant le premier lundi du mois d'octobre de chaque année comme « Semaine de promotion de l'apprentissage des compétences essentielles ». Ce projet de loi vise à souligner l'urgence et la nécessité pour tous les Canadiens et Canadiennes de parfaire leurs compétences afin de faire face à l'économie d'aujourd'hui et de demain. Il vise aussi à susciter le dialogue social entre les différents acteurs. Il s'inscrit également dans l'atteinte des objectifs de développement durable du Programme 2030 des Nations Unies.

« Alors que nous entrons dans ce que le Forum économique mondial appelle la quatrième révolution industrielle, le développement des compétences essentielles devient une priorité et une urgence pour le Canada et tous les pays du monde. Développer ses compétences essentielles est désormais une nécessité pour tout individu qui désire s'épanouir tout au long de sa vie professionnelle sur le marché du travail. » a mentionné la sénatrice Bellemare.

L'objectif principal de S-254 est de susciter le leadership collectif dont les provinces et le Canada ont besoin afin de mettre en place des outils et une stratégie nationale qui permettront de développer les compétences essentielles de toutes et tous. La sénatrice Bellemare demande aux sénateurs d'envoyer rapidement ce projet de loi pour étude en comité.

Diane Bellemare, Ph. D. en économie de McGill et M.A. de Western Ontario, a été professeure titulaire à l'ÉSG de l'UQAM, consultante auprès d'organismes gouvernementaux et syndicaux, PDG de la SQDM et présidente de la Commission des partenaires du marché du travail, vice-présidente au Conseil du patronat du Québec et a publié plusieurs livres et articles sur les questions du marché du travail et de l'emploi. Elle est sénatrice depuis septembre 2012, sénatrice non affiliée depuis 2016 et occupe les fonctions de Coordinatrice législative au Bureau de représentant du gouvernement au Sénat.

-30-

Pour renseignements ou demandes d'entrevues:

Julie Labelle-Morissette

Gestionnaire, communications et administration, bureau de l'honorable sénatrice Diane Bellemare

diane.bellemare@sen.parl.gc.ca ou 613-943-1555